



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/935

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts de Lyon et le Ministère de la culture pour l'attribution d'une subvention de 15 000 euros dans le cadre du label d'intérêt national pour l'exposition Hippolyte, Paul Auguste : les Flandrin artistes et frères

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/935 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET LE MINISTERE DE LA CULTURE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS DANS LE CADRE DU LABEL D'INTERET NATIONAL POUR L'EXPOSITION HIPPOLYTE, PAUL AUGUSTE : LES FLANDRIN ARTISTES ET FRERES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des beaux - arts avait prévu de présenter fin 2020 une exposition intitulée Hippolyte, Paul Auguste : les Flandrin artistes et frères. La pandémie a obligé à repousser l'ouverture de cette exposition qui se tiendra de la dernière quinzaine de mai jusqu'à la première semaine de septembre 2021.

Hippolyte (1809-1864), Paul (1811-1902) et Auguste (1804-1842) Flandrin, trois frères, comptent parmi les peintres les plus importants originaires de Lyon au XIX^e siècle.

L'exposition propose de présenter leur travail à la lumière de récentes découvertes. Elle s'attache tout particulièrement au processus créateur des trois artistes et a pour ambition de renouveler le regard porté sur leur carrière.

Le principe d'un tel événement ne saurait se concevoir en un autre lieu au vu de l'importante collection conservée au Musée des beaux - arts de Lyon et de l'attachement des frères Flandrin à leur ville natale. En outre, l'exposition bénéficie des recherches et des analyses techniques menées pour l'actuel chantier de restauration du décor de l'église Saint - Germain - des - Prés à Paris réalisé par Hyppolyte Flandrin. Monument phare du décor du XIX^e siècle ; il fera l'objet d'une projection numérisée immersive dans l'exposition afin d'en restituer les clefs aux visiteurs.

L'importance de cette exposition a permis au musée de déposer un dossier de candidature dans le cadre d'une exposition d'intérêt national. Ce label a été accordé sur la base d'objectifs prioritaires au regard de la politique culturelle menée en direction de tous les publics et au regard de la muséographie devant intégrer des contraintes de développement durable et de confort du visiteur.

Cette attribution du label d'intérêt national est accompagnée par l'octroi d'une subvention de 15 000 €

La convention ci-après annexée formalise les conditions du partenariat entre le Ministère de la culture et la Ville de Lyon/Musée des beaux - arts lié à l'attribution de ce label.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention de 15 000 € auprès du Ministère de la culture au titre du label d'intérêt national dans le cadre de l'exposition Hippolyte, Paul Auguste : les Flandrin artistes et frères.
- 2- Les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2021 du Musée des beaux - arts, Nature 74718, Fonction 322.
- 3- La convention établie entre le Ministère de la culture, et le Musée des beaux - arts de Lyon est approuvée.
- 4- M. Le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET